



Partenariat avec les centres sociaux et les associations Choletaises

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération du Choletais

Hotel d'Agglomeration, Rue Saint Bonaventure
<http://www.reduktor.fr>

LEBRETON
LAURENCE
Pays de la Loire
laurence.lebreton@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ASSOCIATIONS, , MENAGE, PREVENTION DES DECHETS, EDUCATION ENVIRONNEMENTALE,, CAMPAGNE D'INFORMATION,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Les centres sociaux sont au plus proche de la population et proposent diverses activités. Sans réellement en être conscients, ces centres sociaux proposent parfois des actions en lien direct avec la réduction des déchets (création de Repair'cafés, ateliers cuisine, ateliers de fabrication artisanale, etc...)

L'Agglomération du Choletais et les centres sociaux de son territoire ont signé une convention de partenariat, afin de réaliser et valoriser des actions de prévention des déchets.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Faire prendre conscience aux usagers, aux adhérents des centres sociaux, au personnel de ces structures, qu'ils peuvent participer à la prévention des déchets au quotidien au travers leurs activités.
- Valoriser les actions menées par les animateurs des centres sociaux.
- Favoriser la communication de ces actions auprès du grand public, des institutions et d'acteurs de l'environnement (associatifs notamment).

Objectifs quantitatifs :

Pour la période de 2015/2016 :

=> Volet convention de partenariat : 6 centres sociaux sur 7 ont signé la convention et 8 actions de prévention des déchets ont été créées par les centres sociaux et subventionnées par l'Agglomération de Cholet.

=> Volet animations : Près de 100 personnes chaque année participent aux actions menées par les animateurs de prévention et les centres sociaux.

Pour la période de 2017/2019 :

Suite aux propositions d'associations, de nouveaux projets ont été montés. Des subventions ont été allouées aux associations pour les années 2017, 2018 et 2019.

=> Volet convention de partenariat : 8 centres sociaux ont signé la convention, 6 actions de prévention des déchets ont été portées par les centres sociaux et 8 par les associations.

Résultats quantitatifs:

- **SERD 2015 : animations réalisées en partenariat avec les centres sociaux et les associations**

- ateliers culinaires
- cuisine des restes
- cosmétique avec des restes alimentaires
- troc Fil'Sel
- vide-greniers

- **Mai 2016 : animations réalisées en partenariat avec les centres sociaux et les associations**

- ateliers "cuisine des restes"
- fabrication de cosmétiques à partir de restes alimentaires
- animation "Bien ranger son frigo" dans le cadre de temps d'échanges que le centre social propose aux habitants chaque vendredi matin.

- **SERD 2017 : animations réalisées en partenariat avec les centres sociaux et les associations**

- 2 animations aux Repair'Cafés sur le gaspillage alimentaire

- **SERD 2018 : animations réalisées en partenariat avec les centres sociaux et les associations**

- un atelier "cuisine des restes"
- une animation sur le gaspillage alimentaire

Par ailleurs, l'Agglomération du Choletais a soutenu financièrement de nombreuses actions portées par les partenaires :

2015 :

- Centre social Chloro'fil : atelier de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Centre social Horizon : création du 1er Repair'café de Cholet
- Centres sociaux Pasteur, K'Leidoscope et Le verger : achat de vaisselles réutilisables (gobelets, carafes, assiettes...), soda stream... pour les événements internes

2016 :

- Centre social Horizon : consolidation du projet de Repair'café de Cholet
- Centre social Oscigène : lancement du 2nd Repair'Café à La Séguinière
- Centre social Pasteur : lancement d'un atelier de réparation de vélos
- Centre social Le Verger : soutien de l'atelier couture avec l'investissement de machines à coudre (à partir de tissus ou vêtements récupérés, usagés).

2017 :

- Centre social Pasteur et centre social Horizon : transport solidaire
- Centre Social Ocsigène : Consolidation du Repair'Café " itinérant "
- Associations : achat de gobelets réutilisables, location d'une salle pour une conférence ouverte au public sur le thème " Famille zéro déchets "

2018 :

- Centre social Ocsigène et Centre social Chlorofil : action " zéro déchets "
- Centre social Le coin de la rue : achat de poulaillers et de gobelets réutilisables.

2019 :

- Centre social "Le Verger" : achat de vaisselle réutilisable (assiettes et gobelets).

Résultats qualitatifs :

Avec les animations réalisées dans les centres sociaux sur ces 4 années, ce sont plus de 200 personnes qui furent sensibilisées à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire.

Grâce aux subventions pour les associations, ce sont plus de 400 personnes qui ont été sensibilisées à la réduction des déchets, sans compter le grand public lors des manifestations organisées.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

En Mai 2016, le service Déchets a pris contact avec l'ensemble des Directeurs des centres sociaux de l'Agglomération du Choletais, afin de leur proposer un partenariat pour une durée de 3 années, axé sur la prévention des déchets.

Pour les centres sociaux :

Un premier échange avec chaque centre social a permis d'identifier les activités proposées en lien avec la thématique : réduction des déchets.

Fort de ce premier diagnostic, une convention a été signée en fin d'année 2015 visant à :

- Proposer des animations auprès du public des centres sociaux : portées directement par le centre social ou par les animateurs "prévention des déchets" de l'Agglomération du Choletais.
- Proposer une subvention annuelle de 500 euros par centre social, permettant de financer une partie des actions menées sur la prévention des déchets.

Depuis, le service Déchets reprend contact chaque année avec les centres sociaux afin d'identifier les animations et actions prévues et renouveler les conventions.

Pour les associations :

Le bouche à oreilles entre associations entraîne les demandes.

Planning:

- Mai 2015 : prise de contact avec les centres sociaux
- Fin d'année 2015 : signature des conventions.
- Chaque année : reconduction après décision du service Déchets.

Année principale de réalisation:

2015

Moyens humains :

Les acteurs en interne pour cette action sont :

- 1 responsable d'activité "prévention des déchets"
- 1 surveillante de prévention
- 1 ambassadeur de Tri et de Prévention

Les tâches au démarrage de l'action :

- Réunion de préparation du projet pour les 3 agents
- Réunion avec les centres sociaux pour la surveillante de prévention
- Suivi des subventions
- Réunion avec les animateurs des centres sociaux pour l'ambassadeur de tri et de prévention

Les tâches pour les années suivantes :

- réunion avec les centres sociaux pour les projets de subvention
- suivi du projet

- réunions avec les animateurs pour la mise en place d'animations

Moyens financiers :

- 2015 / 2016 : 4 500 euros
- 2017 / 2018 : 4 402 euros
- 2019 : 7 000 euros

Le montant des subventions est de 500 euros maximum pour les centres sociaux et les associations.

Moyens techniques :

En terme de moyens techniques, il s'agit du matériel d'animation : outils pédagogiques (ex : bar à eau, roue de la prévention, atelier compostage....), uniquement pour les actions portées par l'Agglomération du Choletais.

Partenaires mobilisés :

Centres sociaux :

Centre social Au coin de la Rue, Vihiers.

Centre social Chloro'fil, Nuillé.

Centre social Horizon, Cholet.

Centre social Kaleïdoscope, Cholet.

Centre social Ocsigène, St Léger sous Cholet.

Centre social Pasteur, Cholet.

Centre social du Planty, Cholet.

Centre social du Verger, Cholet.

Associations :

APEL du Breloquet. Cholet

APEL La Bourrie. Cholet

Association Accrochars. Cholet

Association Badminton. St Léger sous Cholet

Association Hockey Club. Cholet

Association Junior. Cholet

Association Prim'vert. Cholet

Association Tennis de table. Cholet

VALORISATION

Facteurs de réussite :

La signature d'une convention de partenariat permettant le versement d'une aide aux centres sociaux est un véritable engagement. Il s'agit d'une action facilement reproductible si les centres sociaux sont coopératifs.

Il faut néanmoins les solliciter chaque année pour relancer la dynamique.

Difficultés rencontrées :

La gestion des subventions implique une gestion comptable : factures, preuves photographiques du matériel acheté...

Recommandations éventuelles:

Attention aux redondances d'actions d'un centre social à un autre.

Être innovant.

Relancer les centres sociaux et les associations fréquemment pour le respect des délais de remise des justificatifs d'investissement et de matériels.

Mise en visibilité du logo de la collectivité sur le matériel subventionné (pichets, gobelets).

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **janvier 2020**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.